

Le 16 mars 2026-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mars 2026 : Journée internationale du travail social

Investir dans les métiers de l'Humain : un impératif pour répondre aux besoins

Après la célébration des 80 ans de la Sécurité sociale et alors que la Convention collective du 15 mars 1966 connaît ses 60 années d'existence, la Journée internationale du travail social revêt cette année une importance particulière. À l'heure des choix décisifs, l'Uniopss entend rappeler l'utilité et la place centrale du travail social dans notre pays.

Indispensable pour permettre l'accès aux droits fondamentaux des personnes, quels que soient les parcours de vie, le travail social est présent dans de nombreuses dimensions de l'action publique et est ancré dans tous les territoires.

D'ailleurs, bien souvent, ce sont les professionnels de terrain, au sein des associations des solidarités et de la santé, qui portent la créativité et l'innovation et font évoluer les politiques publiques. Ainsi, **pour l'Uniopss, l'accès à l'accompagnement et aux soins de toutes et tous est profondément lié à une meilleure reconnaissance des professionnels de l'action sociale, tout comme à la capacité des acteurs non lucratifs que sont les associations de notre réseau de mener leurs projets.**

Avec les transformations démographiques en cours qui amènent à des besoins exponentiels dans l'accompagnement de la perte d'autonomie, avec les changements environnementaux qui pèsent sur chacun de nous, et les transformations numériques qui peuvent laisser sans solution de nombreuses personnes, **le « prendre soin » est crucial et les métiers du Care sont plus que jamais essentiels.**

Or, des inquiétudes légitimes s'expriment quant à l'avenir du travail social : tensions avec les décideurs et financeurs sur les objectifs même du travail social, sous-financement chronique des associations qui agissent pour le compte de l'État et des départements, absence de trajectoire des finances publiques pour revaloriser les métiers et améliorer la qualité de vie au travail.

Cela a comme conséquence une perte sensible de l'attractivité de ces métiers, avec une baisse des candidats dans les écoles de formation, un manque de personnel qualifié et fidélisé dans les établissements et services, une augmentation des départs de professionnels découragés ou usés, et une accidentologie importante dans l'exercice professionnel.

Cela conduit aussi à mettre en danger à court ou moyen terme l'existence même du secteur non lucratif des solidarités. **Et l'affaiblissement du secteur associatif conduirait, de fait, à modifier profondément le travail social lui-même et le droit des personnes à être accompagnées** en fonction de leurs besoins.

Alors que les besoins évoluent, que l'individualisation des accompagnements est un impératif, que les situations de vulnérabilité sont généralement multiples, que les questions de santé mentale sont très présentes et que le développement des actions de prévention est une nécessité, une mobilisation publique d'ampleur est donc indispensable.

De plus, alors qu'un discours est largement porté sur le fait que le travail doit être plus rémunérateur que les allocations de solidarité, **comment justifier que nombre de travailleurs sociaux n'arrivent pas à vivre correctement de leur travail ?** C'est une question aujourd'hui de cohérence qui est posée à chacun.

C'est aussi cette cohérence que devait permettre le Comité des métiers socio-éducatifs voulu par Jean Castex, alors Premier ministre, en février 2022, comme « *garant des ambitions portées pour cette filière* », et qui n'a pas été mis en place depuis.

C'était l'utilité du Livre blanc auquel nous avons contribué au sein du Haut Conseil du travail social qui a été remis au gouvernement à la fin 2023, sans réponse à la hauteur depuis.

À l'occasion de la Journée internationale du travail social, dont le thème est « *Co-construire l'espoir et l'avenir : un appel Harambee¹ à unir une société divisée* », **l'Uniopss appelle les décideurs publics et l'ensemble des citoyens à prendre en compte la nécessité absolue de reconnaître les professionnels du travail social à la hauteur de leur impact concret pour l'ensemble de la société.**

En évitant ainsi une marchandisation de l'action sociale qui ne bénéficierait qu'à quelques-uns, ce sera aussi le moyen de rassembler notre pays autour d'une ambition commune et utile à chacun.

Contact presse

Valérie Mercadal

01 53 36 35 06

vmercadal@uniopss.asso.fr

¹ L'Harambee est un concept Est africain de rassemblement qui sous-tend que les principes d'unité, de justice, et de responsabilité collective sont la seule voie durable dans un monde aux prises avec les conflits, l'inégalité et la crise écologique.



Qui sommes-nous ?

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.